



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité

Question au Gouvernement n° 3010

Texte de la question

PLAN SOCIAL DE RENAULT TRUCKS

M. le président. La parole est à M. Philippe Meunier, pour le groupe Les Républicains.

M. Philippe Meunier. Monsieur le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, plus de 500 salariés de Renault Trucks, anciennement Berliet, une entreprise de Rhône-Alpes qui renvoie à une grande tradition industrielle française, sont une nouvelle fois frappés par un plan de licenciement. La volonté des fonds d'investissement actionnaires de Volvo de dévitaliser nos sites de production doit mobiliser l'ensemble des acteurs publics – État et collectivités locales. En 2008, suite à la crise des *subprimes*, Renault Trucks et la filière automobile française ont été sauvés du dépôt de bilan grâce à un prêt de 6,5 milliards d'euros, décidé et mis en œuvre par Nicolas Sarkozy et François Fillon, prêt remboursé avec intérêts. Aujourd'hui, il s'agit de prendre des mesures aussi fortes et efficaces. Nous ne pouvons donc nous satisfaire du seul accompagnement du plan social, comme le propose le Gouvernement.

Après en avoir discuté avec les syndicats aux côtés de Xavier Breton, d'Yves Blein puis de Laurent Wauquiez hier matin au cours d'une réunion très constructive, il convient maintenant de prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les investissements, afin de renouveler la gamme des camions Medium Duty pour pérenniser le magasin central d'Europe-Moyen-Orient-Afrique sur le site de Vénissieux-Saint-Priest et développer ensuite la gamme de production sur le site de Bourg-en-Bresse. Ces mesures sont d'autant plus attendues que le carnet de commandes le permet. À l'instar de pays comme l'Allemagne ou l'Angleterre, nous devons tout mettre en œuvre pour maintenir en France, et en Rhône-Alpes, cette filière stratégique pour notre industrie et notre défense.

Monsieur le ministre, par respect à l'égard des salariés de Renault Trucks et des Français, ne répondez pas « CICE », « transport par autocar » ou « extension du travail du dimanche ». Nos compatriotes salariés de Renault Trucks exigent des mesures complètes et efficaces de leur gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique.

Plusieurs députés du groupe Les Républicains. Et du 49-3 !

M. Emmanuel Macron, ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique. Monsieur le député, je vous rassure, j'ai toujours au moins le même respect que vous pour les salariés qui sont en difficulté et dans ce type de situation. La preuve en est que, ce matin, accompagné de Gérard Collomb – et nous avons ensuite pu discuter avec Yves Blein, que vous avez cité –, j'ai reçu les dirigeants de Volvo et ceux de Renault Trucks pour qu'ils s'expliquent de leur annonce. Vous avez mentionné, à juste titre, les garanties que l'État français avait

apportées à cette entreprise, sans malheureusement recevoir de contrepartie politique ni la sécuriser à l'époque, ce que je regrette comme vous. Vous savez la difficulté de ces situations. En avril dernier, lorsque l'entreprise Volvo, pour la première fois après des décennies d'une coopération longue et fructueuse avec l'État français, a annoncé sa décision de restructurer, le Premier ministre lui-même, puis François Rebsamen et moi-même avons immédiatement réagi pour qualifier cette décision d'inacceptable. À aucun moment, nous n'avons considéré que le rôle de l'État était de se borner à accompagner une forme de fatalité.

Sur ce sujet, je rejoins votre indignation, comme celle des salariés qui se sont encore exprimés ce matin. Il n'est en effet pas acceptable qu'une telle décision nous ait été notifiée de la sorte, après 500 suppressions d'emplois décidées en 2014. Plusieurs demandes ont été adressées aux décideurs de Volvo et de Renault Trucks ce matin : revoir les annonces qui ont été faites pour ne pas procéder à des licenciements secs ; prendre des engagements clairs, avec les nouveaux dirigeants, l'État français ainsi que les collectivités, pour que les centres de recherche et développement et les centres de production, en particulier ceux qui sont dans la région lyonnaise, fassent l'objet de réinvestissements et d'engagements fermes ; enfin, apporter des clarifications sur l'emploi des salariés, avec les territoires et le Gouvernement, pour que les annonces faites en avril puissent être revues. Nous sommes aux côtés des salariés et la copie qui a été présentée sera améliorée. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3010

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 juin 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 juin 2015](#)